



# accueils de loisirs

**Les accueils de loisirs sans hébergement sont des semaines complètes d'activités autour d'un thème que l'on découvre petit à petit ! Mais ce sont aussi des grands jeux, des ateliers en autonomie et plein de copines et de copains !**

**Nombre de places :** 50 places. 5/7 ans : 25 et 8/12 ans : 25 sauf pour «Au bout du crayon» et «Push Car» : 24 places.

**Repas :** Nous attachons une grande importance à la qualité des repas de nos accueils de loisirs. Aussi, les repas proposés aux enfants sont autant que possible préparés localement à partir de produits locaux ou de produits issus de l'agriculture biologique et certains repas sont végétariens.

**Horaires :** Activités de 9h30 à 17h, accueil échelonné de 9h à 9h30, départ échelonné de 17h à 17h30. Possibilité d'accueil de 8h à 9h avec un supplément financier (voir tarifs). Un petit déjeuner est servi aux enfants arrivant entre 8h et 8h45.

**Lieu :** Maison de la Nature du Sundgau à Altenach

**Trousseau :** Prévoir une tenue adéquate pour les sorties de terrain (casquette/chapeau, vêtements de pluie, bottes...). Les enfants doivent apporter une paire de chaussons pour les activités à l'intérieur ainsi qu'une gourde.

**Âge :** Nous accueillons les enfants à partir de 5 ans révolus. Nous attirons votre vigilance sur le fait que votre enfant doit être autonome dans les gestes de la vie quotidienne (repas, habillement, WC...)

# Les tarifs

Ils sont déterminés en fonction du revenu fiscal d'imposition 2017.

Lors de l'inscription, vous aurez le choix entre 2 formules :

- Un accueil de **9h à 17h30** qui comprend le repas de midi et le goûter.
- Un accueil de **8h à 17h30** qui comprend l'accueil à partir de 8h avec un petit-déjeuner servi aux enfants arrivant avant 8h45, le repas de midi et le goûter.

|    | Revenu fiscal d'imposition | Ortie & Roi des Pêcheurs<br>- 4 jours - |            | Autres accueils de loisirs<br>- 5 jours - |            | Push Car<br>- 6 jours - |            |
|----|----------------------------|---|------------|---|------------|-------------------------|------------|
|    |                            | 9h à 17h30                              | 8h à 17h30 | 9h à 17h30                                | 8h à 17h30 | 9h à 17h30              | 8h à 17h30 |
| T1 | Moins de 14 000 €          | 68                                      | 83         | 85  | 104        | 102                     | 124        |
| T2 | De 14 001 à 26 800 €       | 77                                      | 90         | 92  | 112        | 110                     | 135        |
| T3 | De 26 801 à 32 160 €       | 80                                      | 97         | 99  | 121        | 119                     | 145        |
| T4 | De 32 161 à 38 850 €       | 86                                      | 105        | 107                                       | 131        | 129                     | 157        |
| T5 | De 38 851 à 46 300 €       | 92                                      | 113        | 115                                       | 140        | 138                     | 168        |
| T6 | Plus de 46 301 €           | 100                                     | 121        | 124                                       | 151        | 149                     | 181        |



# Conditions générales d'inscription

1-Pré-inscrivez votre enfant en téléphonant au 03 89 08 07 50 de 9h à 12H et de 14H30 à 17h30 ou par e-mail : bb.mnsundgau@gmail.com.

2-Les enfants doivent s'inscrire à la totalité du séjour et doivent avoir 5 ans révolus.

3-Dans un délai de 15 jours maximum après l'envoi du dossier par notre secrétariat, vous devez nous retourner :

- le bulletin d'inscription et le paiement complet du séjour,
- Et en plus, pour le premier séjour dans l'année : la fiche sanitaire de liaison, l'autorisation parentale remplies et signées par vos soins et une copie de votre dernier avis d'imposition.

Ces documents peuvent être envoyés par courrier ou par mail (dans ce 2<sup>ème</sup> cas, remplir directement les formulaires pdf et les signer par une signature électronique). Passé le délai de 15 jours, si le dossier complet ne nous est pas parvenu, la pré-inscription sera annulée.

4-En cas d'annulation :

- De votre part : en cas d'annulation plus de 10 jours avant le début du séjour, nous vous remboursons les frais d'inscription minorés de 30 euros de frais de dossier. En cas d'annulation moins de 10 jours avant le début du séjour : nous gardons la totalité du montant du séjour. Nous remboursons la totalité du séjour en cas de force majeure et pour raison médicale sur présentation d'un certificat médical.

- De notre part : quels qu'en soient la raison et le délai, la MNS se réserve le droit d'annuler le séjour. Dans ce cas, nous vous remboursons l'intégralité du séjour à l'exclusion de toute indemnité. **Attention, la décision d'annuler un accueil de loisirs ou un camp peut être prise jusqu'à deux semaines avant son début.** Si le directeur d'un séjour estime que le comportement d'un jeune peut porter préjudice à la vie du groupe ou sa sécurité, il se réserve le droit de l'exclure sans aucun remboursement. Les frais occasionnés par ce renvoi seront intégralement à la charge des familles.

5-A la réception du règlement, une facture faisant office de confirmation vous sera envoyée. Pour les camps de vacances, un dossier complémentaire d'information vous parviendra également après la réunion d'information.

6-Le changement de séjour, après renvoi du dossier d'inscription, est possible sous réserve de disponibilité de place dans le nouveau séjour. Si le nouveau séjour est à un prix supérieur, la différence doit être réglée dans un délai de 15 jours et au plus tard le 1er jour du séjour. S'il est à un prix inférieur, la différence est remboursée par la MNS.

7-Les tarifs sont calculés sur la base des ressources annuelles du ménage figurant sur le dernier avis d'imposition disponible. Une copie de ce dernier doit être jointe au dossier d'inscription. En cas d'absence de justificatifs de ressources, le tarif le plus élevé est appliqué.

8- Les règlements se font par espèces, chèques bancaires, postaux, par virement, chèques vacances ANCV ou par bons CAF. Nous vous fournirons, sur demande, des attestations de séjour pour votre comité d'entreprise. Un règlement en plusieurs fois est possible, contactez-nous.

9- En cours de séjour, tout départ non motivé par un cas de force majeure (maladie ou accident) ne peut donner lieu à un remboursement. En cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical le remboursement se fera prorata-temporis.



Rue Sainte-Barbe – 68210 Altenach  
 contact@maison-nature-sundgau.org  
 03 89 08 07 50  
 www.maison-nature-sundgau.org



## Pour recevoir nos informations :

- >> Inscrivez-vous à notre lettre informatique sur [www.maison-nature-sundgau.org](http://www.maison-nature-sundgau.org)
- >> Rejoignez notre page facebook [www.facebook.com/maisondelanaturedusundgau](http://www.facebook.com/maisondelanaturedusundgau) !

## Ce programme est soutenu par :

